



COMMENT VERSER à l'AFPIA Lyon (Sud-Est) ?

Au delà de l'obligation de versement aux CFA qui accueillent vos apprentis, vous pouvez faire bénéficier l'AFPIA Sud-Est de tout ou partie du versement de la Taxe d'Apprentissage de votre entreprise (quota et hors quota).

Liste des affectations de la part disponible (aux établissements bénéficiaires et habilités)

coordonnées des établissements				versement uniquement aux CFA - UFA - SA		hors quota	
UAI	dénomination	adresse précise	statut public / privé	quota	CSA	CFA - UFA - SA concours financier éventuel	hors CFA et non cumulables catégorie A (nr. 3-4-5-6-C) catégorie B (nr. 1-2-3-6-C)
0692781Y	CFA AFPIA Sud-Est	- 55 rue Feuillat 69003 Lyon					

Pour cela, il suffit d'indiquer sur le bordereau de votre Organisme Collecteur Agré de Taxe d'Apprentissage, avant le 1^{er} mars 2019, le montant que vous voulez affecter au CFA de l'AFPIA Sud-Est.

L'AFPIA Sud-Est est habilitée à recevoir le quota et hors quota par l'intermédiaire d'un organisme collecteur dont OPCA 3+ :

- Catégorie A niveau IV et V
- Catégorie B niveau II et III
- Catégorie C niveau I (par cumul B et C)

La loi sur la liberté de « Choisir son avenir professionnel », ne vous permettra plus en 2020, d'affecter votre Taxe d'apprentissage à l'organisme de Formation de votre choix.

Pensez bien à affecter la totalité des sommes versées (Quota et hors quota) pour garder la maîtrise de votre choix.



Pour tout renseignement complémentaire sur le versement de votre Taxe d'Apprentissage, contactez directement notre organisme collecteur :

OPCA3+
Tél : 01 82 71 48 01
Courriel : info.taxa@opca3plus.fr

📍 55 rue Feuillat 69003 LYON

☎ 04 72 69 76 20

✉ info@afpia-lyon.fr

www.afpia-lyon.fr

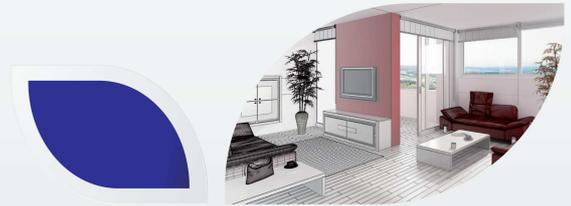


Certification AFAQ ISO 9001 en version 2015 et Certification AFAQ ISO 9001 : 2015 appliquée aux organismes de formation professionnelle continue

Comptabilité : 25 680 025 11 - Numéro au 0900 - Numéro pour personnes handicapées : 01 82 71 48 01

AFPIA
LYON
CENTRE DE FORMATION
AMENAGEMENT DES ESPACES DE VIE

En 2019,
Participez à la Qualité de la Formation de vos Apprentis
Soutenez l'AFPIA Lyon,
dans sa mission d'accompagnement de vos futurs talents !



**BIEN
PLUS**
QU'UN CENTRE
DE FORMATION

Vous avez la liberté de nous choisir
comme bénéficiaire avant le 1^{er} mars 2019

En nous versant directement votre **TAXE D'APPRENTISSAGE**, vous investissez dans l'avenir de vos futurs collaborateurs en aménagement des espaces de vie.

L'AFPIA LYON EST LE CENTRE DE FORMATION RÉFÉRENT DANS LE SECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE VIE.

- Agencement
- Ameublement
- Menuiserie
- Cuisines, salles de bains et rangements
- Contract
- Mobilier de bureaux



MISE EN CONFORMITÉ DE L'AFPIA LYON

RGPD, système d'aspiration pour encollage.



ACQUISITION DE MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

Système d'expérimentation Assisté par ordinateur, machines outils.



ORGANISATION DE JOURNÉES TECHNIQUES DÉDIÉES AUX ENTREPRISES ET APPRENTIS

Diffusion de bonnes pratiques, relais d'innovations.

PROJETS 2019

ACTIONS 2018



AMÉLIORATION DE L'OUTIL PÉDAGOGIQUE

Acquisition et renouvellement de mobiliers, outils informatiques (vidéoprojecteurs, ordinateurs portables...).



RÉALISATION D'UN SHOWROOM PÉDAGOGIQUE CUISINE

Pour une mise en situation réelle des apprentis.



RÉALISATION D'UN ESPACE COWORKING

dédié aux professionnels.

NOTRE MISSION

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS L'INTÉGRATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PAR LA VOIE DE

1 **La formation en alternance** (apprentissage et professionnalisation) pour l'acquisition de diplômes de l'Education Nationale, Titres Certifiés et Certificats professionnels.

2 **La formation continue** des salariés et des demandeurs d'emploi pour l'adaptation au poste, l'accès aux nouvelles technologies ou le perfectionnement.

NOS +

- **ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ** au service des jeunes et des entreprises.
- **OFFRE DE FORMATION CONTINUE SUR MESURE**
- **LABEL CFA H+** avec 2 référents dédiés permettant l'accueil d'apprenants en situation de handicap.
- **ORGANISATION DE JOURNÉES THÉMATIQUES ET TECHNIQUES** pour les entreprises et les apprenants.
- **SITE CARRIÈRES ET EMPLOIS** au service des entreprises et des apprenants.
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION** composé de professionnels représentant les différents secteurs de la filière de l'Aménagement des Espaces de Vie.
- **ENGAGEMENT QUALITÉ :** Certification ISO 9001 version 2015 depuis 2010. Certification ISO 50 001 depuis 2016 pour améliorer la performance énergétique.
- **PARTENAIRE AU SEIN DU CAMPUS PROFESSIONNEL** Lyon Auvergne Rhône-Alpes de 50 000 m².
- **SITUÉE AU COEUR DE LYON**, l'Alfia Lyon bénéficie des infrastructures : transports en commun, service de restauration, gymnase, bibliothèque municipale, hébergement de proximité, médiathèque, salle de conférence, salle de réunion, parking visiteurs et accès aux personnes à mobilité réduite.



RAPPEL DE VOS INFORMATIONS

RAISON SOCIALE :

CODE ENTREPRISE :

SIRET :

CCN / CODE IDCC :

ADRESSE POSTALE :

CODE NAF :

En cas de changement, nous vous invitons à nous communiquer vos nouvelles coordonnées en les reportant ci-dessous.

NOS INTERLOCUTEURS DANS VOTRE ENTREPRISE

Personne "contact"
formation professionnelle

NOM : PRENOM :

FONCTION :

TELEPHONE : EMAIL :

Personne "contact"
taxe d'apprentissage
(si différente de la précédente)

NOM : PRENOM :

FONCTION :

TELEPHONE : EMAIL :

Nous vous remercions de verser vos contributions 2018 impérativement au plus tard le 28 février 2019



par courrier :

en nous retournant, dans l'enveloppe jointe à cet effet, votre bordereau unique de versement accompagné de son règlement et des pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement de votre dossier.

OU



en ligne :

en remplissant votre bordereau dématérialisé disponible sur votre espace « monCompte ».

Accessible depuis **www.opca3plus.fr**, cette interface sécurisée vous permet de joindre, à votre déclaration, vos pièces justificatives et d'effectuer vos règlements via le télépaiement.



En optant pour la déclaration en ligne de vos contributions Formation professionnelle et Taxe d'apprentissage, vous gagnez en temps et en fiabilité grâce à :

- une saisie de vos informations **fiabilisée et plus rapide**,
- un **simulateur de calcul en ligne** pour vous assister tout au long de votre déclaration,
- votre bordereau disponible, une fois complété, au **téléchargement**,
- un **accusé de réception** confirmant la bonne prise en compte de votre déclaration.

<https://moncompte.opca3plus.fr>

Besoin d'aide ? Votre Conseiller OPCA 3+ ainsi que votre Correspondant Formation se tiennent à votre disposition.

EFFECTIFS ET MASSES SALARIALES DE VOTRE ENTREPRISE (à remplir obligatoirement afin que votre bordereau puisse être enregistré)

Effectifs (se reporter à la notice)

Effectifs au 31/12/2018 selon N4DS / DSN	hommes	femmes
ouvriers		
employés		
techniciens, agents de maîtrise		
ingénieurs, cadres		
total par colonne		
total hommes + femmes		

Effectif moyen 2018 CDI + CDD	A1	
Effectif moyen 2018 CDI + CDD + intérimaires	A2	
Effectif moyen 2018 CDD	A3	
Nombre d'apprentis au 31/12/2018 <small>compléter le tableau en dernière page de ce bordereau</small>	A4	
Selon les informations dont nous disposons, votre effectif moyen 2017 CDI + CDD est de :		
<input type="text"/>		
<small>Si tel n'est pas le cas, nous vous remercions de corriger le taux d'appel (%) pré-renseigné dans la partie "Contributions formation professionnelle", ligne "Contribution formation unique".</small>		

Masses salariales

**Masse salariale brute 2018
Métropole + DOM**
selon N4DS / DSN **MS1**

**Masse salariale brute 2018
Alsace + Moselle**
selon N4DS / DSN **MS2**

Masse salariale brute 2018
selon N4DS / DSN **MS3**

Masse salariale brute CDD 2018
selon N4DS / DSN **MS4**

MONTANT BRUT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Taxe d'apprentissage brute
Métropole + DOM **MS1** x 0,68 % = **A** ,00 €

Taxe d'apprentissage brute
Alsace + Moselle **MS2** x 0,44 % = **B** ,00 €

CSA - CONTRIBUTION SUPPLEMENTAIRE A L'APPRENTISSAGE (uniquement pour les entreprises de 250 salariés et plus)

Tableau de calcul des effectifs alternants moyens

Effectif annuel moyen (EAM)	(C1) effectifs salariés	Contrats favorisant l'insertion professionnelle (CFIP)			(T1) effectifs alternants = C4 + C5	(T2) effectifs CFIP = C2 + C3 + T1	(T3) seuil CFIP = T2 / C1 x 100	(T4) seuil alternants = T1 / C1 x 100	
		(C2) VIE	(C3) CIFRE	contrats alternants moyens					
				(C4) apprentissage					(C5) professionnalisation
2017									
2018						%	%		

Tableau des taux de CSA

Taux CSA (Métropole + DOM)	Seuil CFIP		T3 < 1 %	1 % ≤ T3 < 2 %	2 % ≤ T3 < 3 %	3 % ≤ T3 < 5 %	T3 ≥ 5 %	3 % ≤ T4 < 5 %
	250 ≤ EAM ≤ 2000	EAM > 2000	0,4 % MS1	0,2 % MS1	0,1 % MS1	0,05 % MS1	exonéré *	0,05 % ou exonération **
Taux CSA (Alsace + Moselle)	250 ≤ EAM ≤ 2000	EAM > 2000	0,208 % MS2	0,104 % MS2	0,052 % MS2	0,026 % MS2	exonéré *	0,026 % ou exonération **
			0,312 % MS2					

* information obligatoire pour le calcul de la créance si le seuil alternants est compris entre 5 % et 7 % (voir notice).

** les entreprises dont l'effectif annuel moyen de contrats d'alternants (T4) est supérieur ou égal à 3 % ne sont pas majorées si la progression de l'effectif de ces contrats est d'au moins 10 % par rapport à l'année précédente.

CSA Métropole + DOM
se reporter à la grille de calcul ci-dessus pour déterminer le taux **MS1** x % = **C** ,00 €

CSA Alsace + Moselle
se reporter à la grille de calcul ci-dessus pour déterminer le taux **MS2** x % = **D** ,00 €

CALCUL DES DEDUCTIONS HORS QUOTA

Frais de stages de formation initiale

plafonnés à 3 % de A - se reporter à la notice pour le mode de calcul.

E ,00 €

Dons en nature

F ,00 €

Créance

entreprises ayant dans leur effectif entre 5 et 7 % de contrats favorisant l'insertion professionnelle en 2018 - se reporter à la notice pour le mode de calcul.

G ,00 €

Montant total des déductions

E + **F** + **G** = **H** ,00 €

MONTANT TOTAL DE VOTRE CONTRIBUTION TAXE D'APPRENTISSAGE

Montant total **A** + **B** + **C** + **D** - **H** = **I** ,00 €

CONTRIBUTIONS FORMATION PROFESSIONNELLE

A noter : le montant des versements conventionnels et/ou volontaires ne s'impute pas sur votre contribution légale unique à verser au 28 février.

Contribution formation unique

se reporter à la notice pour connaître le détail de la répartition de cette contribution.

Cochez cette case si votre entreprise a conclu un accord prévoyant une gestion interne du CPF.

MS3 x % = **J** ,00 €

Contribution CIF-CDD

MS4 x 1 % = **K** ,00 €

Si votre entreprise bénéficie d'un accord d'entreprise, de groupe ou de Branche prévoyant une contribution complémentaire CPF pour les heures supplémentaires à temps partiel, nous vous remercions de contacter votre Antenne territoriale.

Frais de gestion

MS3 x % = **L** ,00 €

MONTANT TOTAL DE VOS CONTRIBUTIONS A VERSER

Montant HT des contributions assujetties **J** + **K** + **L** = **M** ,00 € HT

TVA (indiquer les centimes) **M** x 20 % = **N** , € TVA

Montant TTC des contributions assujetties **M** + **N** = **O** , € TTC

Montant du versement à effectuer **I** + **O** = **P** , € TTC

Règlement à effectuer à l'ordre d'OPCA 3+

55, rue de Châteaudun 75009 PARIS au plus tard le **28/02/2019**

par chèque par virement bancaire par télépaiement

n° _____ banque _____ disponible depuis votre
date ____/____/____ date ____/____/____ espace sécurisé "monCompte"

merci d'indiquer votre SIRET | OPCA 3+ COLLECTE : SOCIETE GENERALE NEUILLY ENTREPRISES
dans la référence du virement | IBAN : **FR76 3000 3038 7700 0507 7197 662** BIC : **SOGEFRPP**

Motifs de non versement : cessation d'activité : ____/____/____ redressement judiciaire : ____/____/____

Fait à _____

Le ____/____/____

signature et cachet de l'entreprise

REPARTITION QUOTA et HORS QUOTA (hors FRA - fraction régionale pour l'apprentissage qui correspond à 51 % de la taxe brute)

Répartition au titre du quota Métropole + DOM

Quota (= A x 26 %)

CSA (montant case C)

Participation quota aux concours financiers (CFO)

Participation CSA aux concours financiers (CFO)

solde quota disponible

Répartition au titre du quota Alsace + Moselle

Quota (= B x 49 %)

CSA (montant case D)

Participation quota aux concours financiers (CFO)

Participation CSA aux concours financiers (CFO)

solde quota disponible

Répartition au titre du hors quota Métropole + DOM

Hors quota (= A x 23 %)

Déductions : créance (case G)

participation hors quota aux concours financiers (CFO)

Total hors quota net

Répartition hors quota net à répartir 65% en A et 35% en B

Déductions : frais de stage (case E)

dons en nature (case F)

solde hors quota disponible

catégorie A	catégorie B
<input type="text"/>	<input type="text"/>

CFO - CONCOURS FINANCIER OBLIGATOIRE (versement aux CFA d'accueil pour les apprentis présents au 31/12/2018)

Le tableau ci-dessous est disponible au téléchargement dans la rubrique « formulaires » de la boîte à outils du site Internet d'OPCA 3+.
 Cochez cette case si vous souhaitez nous retourner, sur une feuille papier distincte et en annexe de ce bordereau, le fichier .xls téléchargeable sur www.opca3plus.fr

apprenti		CFA d'accueil			diplôme préparé			
nom	prénom	UAI	dénomination	adresse précise	type de diplôme	date de début	date de fin	concours financier

LISTE DES AFFECTATIONS DE LA PART DISPONIBLE (aux établissements bénéficiaires et habilités)

Le tableau ci-dessous est disponible au téléchargement dans la rubrique « formulaires » de la boîte à outils du site Internet d'OPCA 3+.
 Cochez cette case si vous souhaitez nous retourner, sur une feuille papier distincte et en annexe de ce bordereau, le fichier .xls téléchargeable sur www.opca3plus.fr

coordonnées des établissements				reversement uniquement aux CFA - UFA - SA		hors quota		
UAI	dénomination	adresse précise	statut public / privé	quota	CSA	CFA - UFA - SA	hors CFA et non cumulables	
						concours financier éventuel	catégorie A (niv. 3-4-5)	catégorie B (niv. 1-2)

RAPPEL DE VOS INFORMATIONS

RAISON SOCIALE :

CODE ENTREPRISE :

SIRET :

CCN / CODE IDCC :

ADRESSE POSTALE :

CODE NAF :

En cas de changement, nous vous invitons à nous communiquer vos nouvelles coordonnées en les reportant ci-dessous.

NOS INTERLOCUTEURS DANS VOTRE ENTREPRISE

Personne "contact"
formation professionnelle

NOM : PRENOM :

FONCTION :

TELEPHONE : EMAIL :

Personne "contact"
taxe d'apprentissage
(si différente de la précédente)

NOM : PRENOM :

FONCTION :

TELEPHONE : EMAIL :

Nous vous remercions de verser vos contributions 2018 impérativement au plus tard le 28 février 2019



par courrier :

en nous retournant, dans l'enveloppe jointe à cet effet, votre bordereau unique de versement accompagné de son règlement et des pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement de votre dossier.

OU



en ligne :

en remplissant votre bordereau dématérialisé disponible sur votre espace « monCompte ».

Accessible depuis **www.opca3plus.fr**, cette interface sécurisée vous permet de joindre, à votre déclaration, vos pièces justificatives et d'effectuer vos règlements via le télépaiement.



En optant pour la déclaration en ligne de vos contributions Formation professionnelle et Taxe d'apprentissage, vous gagnez en temps et en fiabilité grâce à :

- une saisie de vos informations **fiabilisée et plus rapide**,
- un **simulateur de calcul en ligne** pour vous assister tout au long de votre déclaration,
- votre bordereau disponible, une fois complété, au **téléchargement**,
- un **accusé de réception** confirmant la bonne prise en compte de votre déclaration.

<https://moncompte.opca3plus.fr>

Besoin d'aide ? Votre Conseiller OPCA 3+ ainsi que votre Correspondant Formation se tiennent à votre disposition.

EFFECTIFS ET MASSES SALARIALES DE VOTRE ENTREPRISE (à remplir obligatoirement afin que votre bordereau puisse être enregistré)

Effectifs (se reporter à la notice)

Effectifs au 31/12/2018 selon N4DS / DSN	hommes	femmes
ouvriers		
employés		
techniciens, agents de maîtrise		
ingénieurs, cadres		
total par colonne		
total hommes + femmes		

Effectif moyen 2018 CDI + CDD A1

Cochez cette case si vous avez franchi le seuil de 11 salariés en 2018

Effectif moyen 2018 CDD A2

Nombre d'apprentis au 31/12/2018 A3

[compléter le tableau en dernière page de ce bordereau](#)

Selon les informations dont nous disposons, votre effectif moyen 2017 CDI + CDD est de :

Si tel n'est pas le cas, nous vous remercions de corriger le taux d'appel (%) pré-renseigné dans la partie "Contributions formation professionnelle", ligne "Contribution formation unique".

Masses salariales

Masse salariale brute 2018
Métropole + DOM
selon N4DS / DSN MS1

Masse salariale brute 2018
Alsace + Moselle
selon N4DS / DSN MS2

Masse salariale brute 2018
selon N4DS / DSN MS3

Masse salariale brute CDD 2018
selon N4DS / DSN MS4

MONTANT BRUT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Exonération de la taxe d'apprentissage (se reporter à la notice) : sont exonérées de la taxe d'apprentissage, les entreprises qui emploient un ou plusieurs apprentis et dont la masse salariale 2018 est inférieure ou égale à 6 fois le SMIC annuel soit 107 892 euros.

Taxe d'apprentissage brute
Métropole + DOM MS1 x 0,68 % = A ,00 €

Taxe d'apprentissage brute
Alsace + Moselle MS2 x 0,44 % = B ,00 €

CALCUL DES DEDUCTIONS HORS QUOTA

Frais de stages de formation initiale
plafonnés à 3 % de A - se reporter à la notice pour le mode de calcul. C ,00 €

Dons en nature D ,00 €

Montant total des déductions C + D = E ,00 €

MONTANT TOTAL DE VOTRE CONTRIBUTION TAXE D'APPRENTISSAGE

Montant total $A + B - E = F$ _____ ,00 €

CONTRIBUTIONS FORMATION PROFESSIONNELLE

A noter : le montant des versements conventionnels et/ou volontaires ne s'impute pas sur votre contribution légale unique à verser au 28 février.

Contribution formation unique
se reporter à la notice pour connaître le détail de la répartition de cette contribution.
 $MS3 \times \text{_____} \% = G$ _____ ,00 €

Contribution CIF-CDD
 $MS4 \times 1 \% = H$ _____ ,00 €

MONTANT TOTAL DE VOS CONTRIBUTIONS A VERSER

Montant HT des contributions assujetties $G + H = I$ _____ ,00 € HT

TVA (indiquer les centimes) $I \times 20 \% = J$ _____ , _____ € TVA

Montant TTC des contributions assujetties $I + J = K$ _____ , _____ € TTC

Montant du versement à effectuer $F + K = L$ _____ , _____ € TTC

Règlement à effectuer à l'ordre d'OPCA 3+

55, rue de Châteaudun 75009 PARIS au plus tard le **28/02/2019**

par chèque par virement bancaire par télépaiement

n° _____ banque _____

date ____/____/____ date ____/____/____

disponible depuis votre espace sécurisé "monCompte"

merci d'indiquer votre SIRET dans la référence du virement | OPCA 3+ COLLECTE : SOCIETE GENERALE NEUILLY ENTREPRISES
IBAN : **FR76 3000 3038 7700 0507 7197 662** BIC : **SOGEFRPP**

Motifs de non versement : cessation d'activité : ____/____/____ redressement judiciaire : ____/____/____

Fait à _____

Le ____/____/____

signature et cachet de l'entreprise

REPARTITION QUOTA et HORS QUOTA (hors FRA - fraction régionale pour l'apprentissage qui correspond à 51 % de la taxe brute)

<p>Répartition au titre du quota Métropole + DOM</p> <p>Quota (= A x 26 %) <input type="text"/></p> <p>Participation quota aux concours financiers (CFO) <input type="text"/></p> <p>solde quota disponible <input type="text"/></p>	<p>Répartition au titre du quota Alsace + Moselle</p> <p>Quota (= B x 49 %) <input type="text"/></p> <p>Participation quota aux concours financiers (CFO) <input type="text"/></p> <p>solde quota disponible <input type="text"/></p>																		
<p>Répartition au titre du hors quota Métropole + DOM</p> <p>Hors quota (= A x 23 %) <input type="text"/></p> <p>Participation hors quota aux concours financiers (CFO) <input type="text"/></p> <p>Total hors quota net <input type="text"/></p> <p>Répartition hors quota net à répartir 65% en A et 35% en B</p> <p>Déductions : frais de stage (case C) <input type="text"/></p> <p> dons en nature (case D) <input type="text"/></p> <p>solde hors quota disponible <input type="text"/></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>catégorie A</th> <th>catégorie B</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> <td><input type="text"/></td> </tr> </tbody> </table>		catégorie A	catégorie B	<input type="text"/>														
	catégorie A	catégorie B																	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>																	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>																	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>																	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>																	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>																	

CFO - CONCOURS FINANCIER OBLIGATOIRE (versement aux CFA d'accueil pour les apprentis présents au 31/12/2018)

Le tableau ci-dessous est disponible au téléchargement dans la rubrique « formulaires » de la boîte à outils du site Internet d'OPCA 3+.
 Cochez cette case si vous souhaitez nous retourner, sur une feuille papier distincte et en annexe de ce bordereau, le fichier .xls téléchargeable sur www.opca3plus.fr

apprenti		CFA d'accueil			diplôme préparé			
nom	prénom	UAI	dénomination	adresse précise	type de diplôme	date de début	date de fin	concours financier

LISTE DES AFFECTATIONS DE LA PART DISPONIBLE (aux établissements bénéficiaires et habilités)

Le tableau ci-dessous est disponible au téléchargement dans la rubrique « formulaires » de la boîte à outils du site Internet d'OPCA 3+.
 Cochez cette case si vous souhaitez nous retourner, sur une feuille papier distincte et en annexe de ce bordereau, le fichier .xls téléchargeable sur www.opca3plus.fr

coordonnées des établissements				versement uniquement aux CFA - UFA - SA	hors quota		
UAI	dénomination	adresse précise	statut public / privé		quota	CFA - UFA - SA	hors CFA et non cumulables
					concours financier éventuel	catégorie A (niv. 3-4-5)	catégorie B (niv. 1-2)